

AVIS PUBLIC

Consultation écrite

Projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, Linda Phaneuf, directrice générale et secrétaire-trésorière, aux citoyens des municipalités locales de la MRC de Beauharnois-Salaberry, que le projet de «Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé», déposé lors de la séance ordinaire du 21 avril 2021, fera l'objet d'une consultation publique par écrit qui se déroulera du 6 au 20 mai 2021 inclusivement, le tout tel qu'exigé par le décret gouvernemental 433-2021 du 24 mars 2021.

Le projet de «Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé» est un document de planification visant à établir les modalités liées à l'organisation des services de sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry. Pour prendre connaissance de ce document, nous vous invitons à consulter le site Internet de la MRC, sous la rubrique « *Sécurité incendie* ».

Toute personne souhaitant formuler un commentaire ou une question à l'égard de ce projet de «Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé» est invitée à **transmettre un écrit à la MRC, entre les dates du 6 et du 20 mai 2021 (inclusivement)**, selon l'une des méthodes suivantes :

- Par la poste : MRC de Beauharnois-Salaberry, 2, rue Ellice, Beauharnois (Québec) J6N 1W6
- Par courriel à l'attention de M. Martin Argouin, coordonnateur de la sécurité incendie et civile (m.argouin@mrcbhs.ca)

Les personnes souhaitant adresser un commentaire ou une question doivent identifier leur nom et leur adresse dans leur demande ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel pour les contacter (le cas échéant).

Avis donné à Beauharnois, ce 28 avril 2021

[*Original signé*]

Linda Phaneuf, urb.

Directrice générale et secrétaire-trésorière